

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs
« Les Petits Loups »



Pour étudier un enfant,

- *il faut de la patience,*
- *de la vivacité,*
- *de l'intelligence.*

Il faut observer,

- *ses tendances,*
- *ses aptitudes,*
- *son tempérament,*
- *comprendre ses difficultés,*
- *connaître son hérédité,*
- *les influences de son milieu et ne pas simplement le considérer comme appartenant à une certaine catégorie.*

Il faut un esprit vif et souple, que n'encombrent ni systèmes ni préjugés.

*Citation de **Jiddu Krishnamurti***

De l'éducation (1953)

INTRODUCTION

Les accueils de loisirs répondent aux demandes de gardes et d'accueil des familles et deviennent de plus en plus un outil au service d'une politique pour l'enfance conduite par les collectivités locales à travers un projet éducatif.

En effet, l'enfance et la jeunesse sont des périodes déterminantes du développement de l'individu ; L'accueil de loisirs est un lieu où nous voulons que les enfants puissent essayer et s'essayer. C'est un lieu que nous voulons de simulation ; ou les enfants y ont le droit à l'erreur. Ils ont aussi le droit à un joker par rapport à leurs difficultés de comportement. L'accueil de loisirs est un lieu pour apprendre et la construction de l'estime de soi des enfants n'a d'autres voies que celle de l'amélioration de leurs compétences et des acquisitions personnelles. Il est indispensable pour l'acquisition de nouveaux champs de compétences ou pour la consolidation de celles existantes que l'enfant expérimente ses capacités afin d'en découvrir les marges de progression ainsi que les limites.

Les objectifs doivent donc favoriser l'épanouissement individuel ainsi que l'apprentissage de la vie en collectivité (contraintes, règles de vie). Dans le prolongement des objectifs généraux définis par la commune, c'est une structure de vie collective qui vise à responsabiliser l'enfant et le rendre autonome.

L'accueil de loisirs, axé sur les loisirs et la détente, proposera des activités qui prendront en compte les capacités de chacun et les caractéristiques de chaque âge en adaptant les activités sportives, les sorties et les jeux. Dans ce cadre, il reviendra aux animateurs d'aider l'enfant à trouver son intérêt à fréquenter la structure : le projet de la structure et l'attitude de l'animateur sont donc essentiels.

Les valeurs éducatives de la Commune d'Eschau sont les suivantes :

1) L'épanouissement de l'enfant :

L'épanouissement de l'enfant est d'abord conditionné par la prise en compte de ses besoins physiques, affectifs, et sociaux,

L'objectif est de faire passer des moments agréables aux enfants et leur permettre de vivre des situations différentes de celles passées à l'école ou en famille, dans le respect de leur rythme de vie.

Les différentes activités doivent être mises en œuvre en gardant à l'esprit les notions de plaisir et de jeux.

2) L'acquisition progressive de l'autonomie :

Etre autonome ne signifie pas faire tout et tout seul, il s'agit d'accompagner l'enfant afin qu'il apprenne à faire seul, ou alors de lui apprendre à venir chercher de l'aide, de l'accompagnement ou un complément d'information.

3) La citoyenneté :

Tous les êtres humains sont égaux en dignité, quel que soit leur âge, leur sexe, leur origine, leur conviction, leur culture, leur situation sociale.

Les enfants et les jeunes, en collectivité, évoluent ensemble dans un même lieu de vie et souvent pour plusieurs années.

L'accueil de loisirs doit permettre à l'enfant de prendre conscience de sa place au cœur de la société donc nécessité de prendre en compte l'individualité de chacun pour permettre une réelle socialisation.

4) Le respect de l'environnement :

Les questions de l'éducation à l'environnement doivent être pensées dans une conception globale des temps de vie.

Ce qui importe, c'est qu'elles favorisent des situations où les enfants, les jeunes seront actifs, acteurs.

Cela se traduit par des actions simples au quotidien :

- Le tri sélectif ;
- La lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- Le compostage

PROJET

Où ? Comment ? Appréhender, décrypter et faire vivre ce projet pédagogique

Qu'est-ce qu'un projet pédagogique ?

Un projet, c'est « ce qu'on se propose de faire » nous dit le dictionnaire

Deux mots sont à relever :

- Tout d'abord "*faire*". On se situe au niveau de l'agir, de l'action. Faire un projet, ce n'est pas discuter en l'air, mais prévoir quelques choses que l'on va réaliser.

- Ensuite, "*se propose*". On voit bien qu'il s'agit donc d'un acte intentionnel, réfléchi, pensé à l'avance ; à l'opposé du réactionnel, de l'immédiateté.

Ainsi, faire un projet, c'est décider ce que l'on va faire, pourquoi on va le faire et comment on va le faire.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

A quoi sert le projet pédagogique ?

Il décrit les moyens concrets qui permettent d'atteindre les grands principes éducatifs de l'établissement par des activités concrètes et la mise à jour de pratiques et attitudes éducatives. Il est porté et animé par l'équipe d'encadrement tout au long de la vie de la structure et doit être remis à jour régulièrement.

Qui l'élabore ?

Le directeur du centre de loisirs en concertation avec l'équipe pédagogique, en fonction du projet éducatif qui lui est rédigé par l'organisateur, soit ici la commune d'Eschau

A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous ; parents, équipe, partenaires...Il est à demander à l'accueil de loisirs ou peut être téléchargé sur le site internet de la commune.

Comment est-il évalué ?

- Point avec les enfants durant des réunions d'enfants
- Echange avec les familles durant les temps d'accueil
- Questionnaire qualitatif distribué aux familles
- Echanges durant les réunions de fonctionnement et de bilan animateurs, retour des enfants...
- Des comptes rendus de réunion qui sont archivés et laissés à la disposition des animateurs.

LOCALISATION

L'accueil de loisirs « Les Petits Loups » se situe :
11 rue de la Place des fêtes
67114 Eschau
Téléphone : 03.90.29.82.11
Mail : petits.loups@eschau.fr



ESCHAU est située à 12 km au sud de Strasbourg et fait partie de la Communauté Urbaine de Strasbourg. Elle se situe entre la ville de Plobsheim et Fegersheim. ESCHAU appartient à l'arrondissement de Strasbourg-Campagne et au canton d'Illkich.

LOCAUX ET EXTERIEUR

Cette structure est ouverte depuis le 04 janvier 2016.

L'accueil de loisirs dispose de : 4 salles d'activités principales :

- La salle 2 (106m²) est occupée par le groupe des 6-8 ans : les cobras
- La salle 3 (101m²) est occupée par le groupe des moyens - grands de 5-6 ans : les koalas
- La salle 4 (38 m²) est occupée par le groupe des 2 ans ½ - 4 ans : les ouistitis
- La salle 5 (38m²) est occupée par le groupe des 9-12 ans : les tigres blancs



Le centre a une capacité de 155 enfants :

- *maternelles* : 60 enfants le midi et 40 enfants le soir
- *élémentaires* : 95 enfants le midi et 56 enfants le soir

1) L'aménagement :

Différents espaces nommés « coins » sont aménagés dans chaque salle d'accueil. Les enfants peuvent s'y rendre à tout moment.

Ainsi on y retrouve :

- un coin légo, jeux de construction
- un coin poupée, jeux d'imitation
- un coin lecture adapté à chaque tranche d'âge
- un coin jeux de société

L'accueil de loisirs dispose en plus :

- D'une **salle de sieste** (30m²) avec lit nominatif et literie complète qui permet aux plus jeunes de se reposer dans de bonnes conditions pendant les temps périscolaire et extrascolaire (mercredis + vacances scolaires).

Cette salle peut également être utilisée pour diverses activités pendant le temps périscolaire : activité lecture, détente, ...

- D'une **salle multi activités** (196m²) scindable en deux. Elle est équipée d'un vidéo projecteur d'une part et d'une télévision. Cette salle permet de proposer des séances cinéma le mercredi ou durant les vacances à tous les enfants fréquentant le centre.

Cette salle offre un espace de jeu adapté à des jeux intérieurs en toute sécurité.

Nous pouvons également organiser de grandes manifestations ponctuelles au cours de l'année (Fête de Noël, karaoké...) mais aussi l'organisation de différents tournois sportifs ou la mise en place de parcours de motricité.



- De **deux salles de restauration** insonorisées avec du mobilier adapté à la taille des jeunes enfants.
 - une salle pour les élémentaires (114 m²)
 - une salle pour les maternelles (90 m²)
- D'une **buanderie** (9 m²) pour le linge : serviettes, draps de sieste, torchons, ...
- D'une **salle « animateur »** (29 m²) qui est utilisé pour les réunions, les pauses du personnel.

- Du *bureau de la direction* (20m²) ou se trouve également *l'infirmierie* (4m²)
- D'une *cour sécurisée et un préau* nous permettant d'organiser diverses activités



2) L'accessibilité :

Le bâtiment de plein pied facilite l'accès aux personnes porteuses d'un handicap, ou à mobilité réduite dans les différentes salles.

Autour du centre les enfants ont accès à :

- une aire de jeu ludique,
- un city stade,
- un bouldrome,
- un espace vert
- un complexe sportif avec deux grands terrains de foot (dont un synthétique)
- une piste cyclable
- le centre sportif Camille Claus

3) La tarification :

Les tarifs sont fixés par arrêté municipal et varient en fonction du revenu fiscal de référence de l'année précédente.

Le montant de référence est celui déclaré avant imputation.

La facturation de la prestation d'accueil est établie sur la base des créneaux de réservation.

Pour les parents ne résidant pas dans la commune, une majoration est appliquée.

La facture est envoyée à domicile, elle est à régler au centre des impôts.

LE PERSONNEL

Le personnel éducatif et pédagogique est une équipe pluridisciplinaire (BEATEP, BAFD, BAFA, CAP PE (certificat d'aptitude professionnelle petite enfance)).

L'équipe est composée de :

- ▶ Une directrice titulaire du :
 - BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur technicien de l'Education Populaire)
 - BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)
 - AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours)
 - Concours Animatrice Territoriale

- ▶ 2 directeurs adjoints titulaire du :
 - BAFA
 - BAFD en cours (Brevet d' Aptitude aux Fonctions de Directeur)

- ▶ 9 animateurs titulaires du BAFA ou du CAP petite enfance

- ▶ 2 animateurs sans qualification

- ▶ 6 ATSEM qui interviennent par roulement le midi car elles font partie du Pôle Scolaire / Périscolaire créé en 2017 / 2018

LE PERSONNEL TECHNIQUE

- ▶ 1 agent de restauration pour le service du repas
- ▶ 1 agent d'entretien

OUVERTURE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'Accueil de loisirs « Les Petits Loups » accueille les enfants de 7h45 à 18h30 durant :

- les mercredis
- les petites vacances scolaires, à l'exception des congés de Noël
- au mois de juillet (fermeture en août)

Les inscriptions sont possibles à la demie journée avec ou sans repas, à la journée avec ou sans repas à l'exception des vacances de juillet où les inscriptions se font à la journée avec un minimum de 4 jours réservés par semaine.

1) Une journée type :

7h45 : Les enfants sont pris en charge par l'équipe d'animation pour la journée entière ou la demi-journée avec ou sans repas, selon le choix des parents. C'est un moment qui permet d'avoir un contact privilégié entre l'animateur, le parent et l'enfant. Des petits ateliers sont en libre choix (lectures d'histoires, jeux de société...).

L'équipe d'animation veille à répondre au besoin de sécurité affective de l'enfant qui passe par l'écoute de chacun et la possibilité pour les enfants de repérer un adulte référent selon sa tranche d'âge.

9h00 : Regroupement par tranche d'âge dans les salles.

Activités du matin : les animateurs proposent aux enfants des activités variées : manuelles, sportives, culturelles, etc.

11h00 : Jeux sportifs ou calmes

11h45 : Déjeuner : c'est un moment convivial, propice à l'échange entre les animateurs et les enfants. Le repas de midi est varié, équilibré et préparé par une société de restauration qui nous livre en liaison froide. Les animateurs sont présents lors de ce temps de vie et de partage.

13h00 : Un espace adapté est consacré à la sieste de l'enfant avec un réveil échelonné pour les 3-4 ans. Un temps calme est toujours proposé aux enfants qui ne font plus la sieste (lecture d'histoires, petits dessins animés, musiques, jeux de société,...).

14h00 : Regroupement par tranche d'âge (5-6 ans ; 6-8 ans ; 9-12 ans)

Activités de l'après-midi : les enfants font leur choix et les activités commencent. L'après-midi est entrecoupé de temps libre (respect du rythme de chacun)

16h00 : Goûter

16h30 : Jeux divers, jeux libres, petits jeux sportifs, petits bricolages

Il permet aux animateurs de discuter de la journée avec les parents.

Durant ce temps, les enfants ont à disposition des jeux divers : jeux de société, dessins... Ils peuvent circuler librement dans les différents lieux : salles, extérieur, qui restent animés par l'équipe.

18h30 : Fermeture du centre

Certaines heures sont impératives, d'autres indicatives, mais en aucun cas figées. Les animateurs doivent veiller au bon rythme de l'enfant en adaptant les activités, telles que panacher les activités manuelles et sportives et proposer des activités calmes si nécessaire.

2) Les inscriptions :

Tous les enfants ont accès à l'accueil de loisirs.

La structure peut aussi accueillir des enfants porteurs de handicaps physiques ou intellectuelles. Ces admissions sont prononcées au cas par cas dans la limite des possibilités.

Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Un dossier d'inscription est à retirer à l'Accueil de Loisirs ou sur le site internet puis rempli et remis à la direction de l'Accueil avant que l'inscription soit effective.

Les parents ont le choix d'opter pour une inscription à la semaine, à la journée ou demi-journée, sauf juillet ou l'inscription est de 4 jours minimum.

3) Le mercredi et les vacances scolaires :

► Programme d'activité

Le programme d'activité est conçu par l'équipe d'animation mais ne demeure qu'une proposition. Il n'est ni figé, ni exhaustif.

Il est proposé aux enfants durant des temps de concertation mais peut varier en fonction de leur souhait, des opportunités d'animation ou des conditions climatiques.

Les activités peuvent tourner autour d'un thème, choisi par les animateurs ou proposé par les enfants.



► Le repos

N'oublions pas que le temps du mercredi et des vacances est aussi celui du repos.

L'équipe pédagogique veille à ce que le rythme de l'enfant soit respecté.

Beaucoup d'enfants tiennent un rythme effréné durant la période scolaire (école, périscolaire, activités sportives ou artistiques...).

Un moment de temps calme sera proposé aux enfants à l'issue du repas.

Les plus jeunes (3-4 ans) profiteront d'un vrai temps de sieste.

Un réveil échelonné permet à l'enfant de se reposer le temps dont il a besoin et de se réveiller en douceur.

► Le repas

Le repas est un moment convivial, de partage, de détente.

L'organisation de ce temps doit être prévue pour favoriser la communication entre les enfants, et entre enfants et adultes, pour encourager l'initiative, et pour permettre la découverte de nouveaux aliments.



OUVERTURE DU PERISCOLAIRE

Les services périscolaires des « Petits Loups » accueillent les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de l'année scolaire.

► **Pour les enfants de l'école élémentaire « L'Île aux Frênes » :**

- lundi, mardi, jeudi et vendredi midi : de 11h40 à 13h45 (95 places)
- lundi, mardi, jeudi et vendredi soir : de 16h15 à 18h30 (56 places).

► **Pour les enfants des écoles maternelles « Les Hirondelles » et « La Clé des Champs »**

- lundi, mardi, jeudi et vendredi midi : de 11h30 à 13h30 (60 places).
- Lundi, mardi, jeudi et vendredi soir : de 15h55 à 18h30 (40 places).

1) Les inscriptions :

Les services périscolaires sont ouverts à tous les enfants scolarisés à Eschau, avec une inscription prioritaire pour les enfants résidants de la commune.

Les dates de retrait et de dépôt des dossiers sont communiquées par voie d'affichage à l'Accueil de Loisirs ainsi que sur les supports habituels de communication de la commune. Les dossiers d'inscription sont soit à récupérer directement à l'Accueil de loisirs, soit à télécharger sur le site de la commune. Pour tout enfant souhaitant fréquenter la structure, même à titre occasionnel, un dossier d'inscription devra obligatoirement être remis à la direction du centre.

2) Fonctionnement :

Que ce soit pour la restauration scolaire ou l'accueil du soir, les animateurs vont chercher les enfants dans leur école, aux horaires de classe.

Les enfants des écoles maternelles « Les Hirondelles » et « La Clé des Champs » ainsi que de l'école élémentaire « L'Île aux Frênes » sont acheminés par le personnel à l'Accueil de Loisirs.

Les enfants des écoles maternelles sont recherchés dans leur classe par un animateur.

Les enfants fréquentant l'école élémentaire sont recherchés dans la cour de l'école. Au point de rendez-vous (*sous le préau*), ils doivent spontanément se présenter aux animateurs chargés de l'appel : à partir de ce moment, ils sont placés sous la responsabilité des animateurs de l'Accueil de Loisirs.

Ils font l'appel et se dirigent au centre.

Durant le trajet, les enfants sont placés sous leur surveillance et sous leur responsabilité. Selon l'école, les trajets aller et retour peuvent s'effectuer de deux façons :

- en minibus de 6 places, équipé de rehausseurs de l'école maternelle « Les Hirondelles » à l'accueil de loisirs.



- à pied de l'école maternelle « La Clé des Champs » ou de l'école élémentaire « L'Île aux Frênes » à l'accueil de loisirs.

L'encadrement des enfants est fait en majorité par des animateurs professionnels diplômés et répond aux normes fixées par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Grand Est (DRDJSCS).

3) La restauration scolaire :

► Du côté des écoles maternelles :

Les enfants maternelles ont leur propre salle de restauration, avec du mobilier adapté à leur taille. Le repas se déroule en deux services. L'école « les Hirondelles » mangent en premier puis profitent d'un temps d'activité. Pendant ce temps l'école « la Clé des Champs » a d'abord un temps d'activité puis passe à table après. Ainsi, chaque enfant peut manger à son rythme.

Les activités sont diverses afin que chacun trouve sa place : jeu de memory, dessin, puzzles, lectures de conte,...



► Du côté de l'école élémentaire :

Les enfants de l'école élémentaire ont leur propre salle de restauration.

Un chef de table est nommé pour le repas, c'est lui qui servira les plats aux autres enfants.

Deux services sont organisés pour permettre à chacun de disposer d'un véritable moment de pause, d'une coupure dans la journée scolaire et de pouvoir déjeuner dans le calme,

Des activités de détente sont organisées et encadrées par l'équipe avant ou après le repas.

Même si certains enfants sont capables de gérer leur temps de loisirs, d'autres ont besoin qu'on leur propose des activités : chi gong, jeux de construction, dessin, petits bricolages, lecture, activités sportives.

► **Déroulement :**

En arrivant dans sa salle de restauration (maternelle ou élémentaire) chaque enfant se trouve une place, s'assoit, commence son entrée.

Chaque enfant est invité à bien se tenir sur sa chaise, ne pas crier, manipuler correctement sa fourchette, sa cuillère.

Les adultes encadrant sont garants de la bonne ambiance à leur table afin que chaque enfant ait envie de manger de façon suffisante et équilibrée, qu'il soit sensible au fait que manger est un véritable plaisir, un temps de découverte de nouvelles saveurs, odeurs, couleurs et matières.

Les plats sont livrés en liaison froide par la société DUPONT RESTAURATION.

Ils sont remis en température dans la cuisine.

Notre prestataire nous propose des repas dits «standards », des repas sans porcs, des repas végétariens.

Ponctuellement dans le trimestre des repas à thèmes sont organisés (espagnol, automne..).

A cette occasion, l'équipe d'animateurs met en place des décorations dans les salles de restauration et propose des animations spécifiques.

► **Allergies, régimes alimentaires :**

Les allergies, régimes alimentaires particuliers et autres consignes des parents sont prises en compte et respectées par l'équipe d'animation.

Des PAI (Projet d'Accueil Individualisé) peuvent être mis en place avec les parents, directeurs des écoles et les médecins.

► **Notre politique : « On goûte de tout aux Petits Loups » :**

L'éducation au goût est un point sur lequel nous portons toute notre attention. Notre devise est la suivante : « Tu goûtes ou tu aimes ? ».

Si l'enfant répond « je goûte », nous lui servons la mesure d'une cuillère à soupe du plat.

Si l'enfant répond « j'aime », il aura sa portion entière.

3) L'accueil du soir :

Le goûter est compris dans le prix de l'accueil du soir.

Il est proposé par l'équipe d'animation et varie en fonction des jours :

- Lundi : produits céréaliers : céréales, fruits secs...
- Mardi : pain (une sorte différente chaque lundi) + accompagnement (sucré ou salé)
- Jeudi : produits laitiers : yaourt, fromage, crème dessert...
- Vendredi : produits fruités : compote, fruit frais, salade de fruits...

Du côté des écoles maternelles :

Les enfants goûtent dans leur salle de restauration

Du côté de l'école élémentaire :

Les enfants goûtent dans leur salle de restauration pour les 6-8 ans et les 9-12 ans dans leur salle d'activité.

Les activités :

Il n'y pas d'aide aux devoirs organisé, encadré par les animateurs, toutefois, les enfants qui le souhaitent peuvent faire leur devoir.

Chaque mois, un nouveau thème d'activité est défini.

Les animateurs proposent aux enfants des activités. Ces derniers sont libres d'y participer ou pas. Que ce soit pour les 6-8 ans ou les 9-12 ans, chaque salle dispose d'un bar à activité (bricolage autonome). Il s'agit d'une table sur laquelle les animateurs mettent du matériel à disposition, les enfants sont libres d'y accéder à tout moment.

Certains préféreront lire tranquillement sur le canapé, d'autres préféreront faire leur devoir, d'autres encore participeront à l'activité proposée par l'animateur (sport, jeux de société...)
Chacun peut y trouver son compte, c'est le moment de décompresser après une dure journée.

PROJET PEDAGOGIQUE DE LA STRUCTURE

L'Accueil de loisirs « les Petits Loups » doit permettre le développement de toutes les capacités de l'enfant ainsi que l'émergence de sa personnalité.

L'enfant devient acteur de son évolution et s'ouvre aux autres ainsi qu'au monde environnant.

La socialisation des enfants est une priorité. Il est important que la vie commune avec les autres enfants du centre soit positive. Vivre avec, passer un moment ensemble et s'intéresser aux autres en respectant leur identité ou leurs différences qui sont sources d'enrichissement pour chacun.

La vie avec les autres c'est également trouver une place dans le groupe, oser s'exprimer, apprendre à coopérer, respecter les règles de fonctionnement, du matériel, des locaux et de l'environnement.

MOYENS MIS EN ŒUVRE

Intentions Educatives (Ce que je souhaite que les enfants vivent et acquièrent, et pourquoi ?)	Objectifs généraux (Formulation de ce que je souhaite faire concrètement)	Objectifs Opérationnels (S'exprime en objectifs directement évaluable)	Moyens (Comment ?)	Evaluations (que cela marche ou non ?)
CITOYENNETE	<ul style="list-style-type: none"> - Vivre en collectivité - Laïcité - Tolérance - Solidarité - Liens intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> . S'entraider . Respecter les règles, locaux, matériels . Partenariat 	Règle de vie avec les enfants Affichages Théâtre, film, livres Mettre en place des activités avec les personnes âgées	<ul style="list-style-type: none"> - Débats/forum avec les enfants - Evolution dans le comportement des enfants
EPANOUISSEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter le rythme de l'enfant - Eveiller la curiosité de l'enfant - Permettre à l'enfant de se sentir en sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> → Adapter les activités → Respecter temps de repos/libre → Se rendre disponible → Valoriser l'enfant → Participer aux tâches de la structure 	Rituels Coins adaptés en fonction des besoins Féliciter les bons comportements Leur donner un rôle	<ul style="list-style-type: none"> - Comportement de l'enfant - Questionnaire Retour/forum

ACQUISITION DE L'AUTONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'autonomie 	<ul style="list-style-type: none"> →manger seul →s'essuyer seul →se servir seul →s'habiller seul →choisir son activité →ranger 	Chef de table Responsabiliser l'enfant Guider l'enfant Encourager Valoriser Bar à activités	<ul style="list-style-type: none"> - Degrés d'autonomie
RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Recyclage - Economie d'énergie 	<ul style="list-style-type: none"> →tri déchets →récup →éteindre les lumières →fermer les robinets 	Sensibilisation Compost Jeux Poubelles de tri Intervenant ext. Affichage/expo	<ul style="list-style-type: none"> - Forum - Questionnaire - Facture des énergies

L'EQUIPE D'ADULTES

La directrice : est le référent hiérarchique.

Elle fait le lien entre le terrain et le gestionnaire qui est la Commune

Garante de l'application des règles

Elle assure les entretiens individuels dans le cadre du suivi des agents et des agents en formation ou stagiaires

Elle assure un entretien annuel de progrès

Garante du bon fonctionnement de la structure et du projet

Garante d'un accueil de qualité du public

Elle travaille régulièrement en collaboration avec ses adjoints par rapport à ce qui est délégué et à déléguer.

Le responsable du personnel : est référent hiérarchique en l'absence de la directrice

Il assure le suivi des activités des animateurs d'un point de vue matériel, réalisation, aboutissement
Il assure les entretiens individuels dans le cadre du suivi des agents et des agents en formation ou stagiaires
Il veillera au bon fonctionnement de la journée sur le terrain d'animation
Il gère les horaires des animateurs
Il est le relais entre l'équipe et la directrice
Il prend le relais de la directrice en son absence
Il encadre ou délègue l'encadrement d'un stagiaire en concertation avec la directrice
Il s'assure de la planification des sorties
Il encadre un groupe d'enfant sur le terrain d'animation
Il gère les congés

La responsable administrative : est référente hiérarchique en l'absence de la directrice

Elle est le relais entre l'équipe et la directrice
Elle assure le suivi des stagiaires
Elle assure le suivi des plannings de présences des enfants
Elle communique avec les parents et les partenaires par mail et téléphone
Elle s'occupe des commandes du matériel, des repas
Elle s'occupe du suivi budgétaire et factures

L'animateur :

Tous les animateurs viennent d'horizons différents avec des conceptions de l'animation (et de l'éducation), des expériences, des savoirs- être et des savoir-faire qui peuvent être bien différent...
Mais chaque différence est un atout afin de répondre aux besoins et envies de chaque enfant.

A l'accueil de Loisirs « Les Petits Loups », les animateurs sont référents d'un groupe, une tranche d'âge sur une année scolaire, permettant un meilleur suivi des enfants et l'élaboration de projets à plus ou moins long terme.

Les animateurs suivent des formations afin d'enrichir leur compétences professionnelles

L'essentiel est de partager une idée commune de l'animation qui associe :

- Le respect : des enfants, des familles, de l'équipe...
- le dynamisme : pour être disponible et ouvert tout en étant force de proposition
- l'enthousiasme : un esprit vacances que l'on communique à travers chacun de ses sourires
- le professionnalisme : pour assurer ses fonctions avec responsabilité, efficacité et discernement...

Nous demandons ainsi à chaque animateur de pouvoir...

- Accueillir de manière individualisée l'enfant et sa famille
- Privilégier la communication et l'échange d'information au sein de l'équipe comme avec les familles
- Aménager les espaces avec les enfants en tenant compte de leur âge et de leur besoin
- Assurer la sécurité physique, affective et morale de chaque enfant
- Veiller à l'hygiène corporelle de chaque enfant
- Participer de manière active aux réunions de préparation
- Elaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique
- S'enrichir de la vie collective et des expériences des autres animateurs
- Prendre des initiatives
- Réfléchir avec les enfants aux règles de fonctionnement à établir et favoriser leur appropriation par tous
- Participer et veiller au bon déroulement des activités réalisées par un prestataire extérieur
- Etre en permanence à l'écoute des enfants. Rester disponible
- Participer de manière active aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussion, balades...)
- Encadrer les animateurs en formation BAFA en lien avec l'équipe de direction

L'agent de restauration

Elle met la table selon le nombre de repas commandés

Elle réceptionne la livraison des repas

Elle veille au respect des règles de sécurité alimentaire en contrôlant les températures des repas à la sortie du camion frigorifique, à la sortie de la chambre froide, à la sortie du four

Elle remet à température les plats, préparent les salades...

Elle amène les repas à table

Après le repas l'agent de restauration assure le nettoyage de la vaisselle

L'agent d'entretien

Il assure l'entretien des locaux le matin avant l'ouverture et pendant

Il assure le transport en camionnette des enfants de l'école maternelle « les hirondelles » sur le temps du périscolaire du midi et du soir

LA COMMUNICATION

Accueil des parents

A l'accueil et au départ des enfants en périscolaire, les mercredis et les vacances scolaires, un temps d'échanges et d'écoute avec les parents permet de transmettre les informations sur les programmes d'activités, la journée des enfants.

Transmission des informations

Le site internet de la structure permet de découvrir de nombreuses informations sur la vie du centre. Les panneaux d'affichage à l'entrée du centre de loisirs mais aussi au sein des écoles maternelles et primaires informent les parents sur les différentes activités, les menus, et la vie quotidienne des enfants.

Implication des parents

Les parents sont sollicités durant l'année scolaire :

- Cavalcade, Olympiades, Top chef
- Certains font partie de la Commission Restauration
- D'autres proposent des ateliers divers : musique, conte,...



Un questionnaire d'évaluation sera fait durant l'année scolaire.

Réunion d'information

Une réunion annuelle avec les parents est organisée afin de présenter le fonctionnement du centre, la vie au centre de loisirs et les différents projets.

CONCLUSION

L'objectif final de l'accueil de loisirs « les Petits loups » est que chaque enfant puisse s'épanouir à son rythme et selon ses envies du moment.